



**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE COMMUNALE ORDINAIRE  
DU LUNDI 20 AVRIL 2026 A 20H00, DANS LA HALLE POLYVALENTE, A  
ORSONNENS.**

Convocation par la Feuille officielle du 3 avril 2026, par le bulletin communal n°66, ainsi que par affichage au pilier public.

---

<b>Présidence :</b>	<b>M. Patrick Mayor, Syndic</b>
Secrétaire :	Mme Aurore Maillard
Scrutateurs :	Bloc A – contre les fenêtres à l'avant + table du Conseil communal : Christian Piller Bloc B – côté AES : Véronique Liechti
Présent/e/s :	48 citoyens et citoyennes (selon art. 9 de la Loi sur les communes)
Excusé/e/s :	Mme Sandrine Richo, Mme Laurette Heim, M. Thierry Defferrard, M. Steve Berset

---

**TRACTANDA**

- 1. Approbation de l'ordre du jour**
- 2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée communale du 15 décembre 2026**  
Le procès-verbal ne sera pas lu. Il peut être consulté au bureau communal ou sur le site internet [www.villorsonnens.ch](http://www.villorsonnens.ch)
- 3. Présentation du rapport de fin de législature**
- 4. Présentation des comptes 2025**
  - 4.1 Présentation des comptes de résultats et des investissements
    - 4.1.1 Rapport de la Commission financière
    - 4.1.2 Approbation
- 5. Crédit d'investissement pour le rachat et le prolongement d'un collecteur EU au quartier Ducent à Villarsiviriaux**
  - 5.1 Présentation
  - 5.2 Prise de position de la Commission financière sur l'investissement et son financement
  - 5.3 Approbation
- 6. Crédit d'investissement pour le réaménagement de la place de la halle et de la place de l'école à Orsonnens**
  - 6.1 Présentation
  - 6.2 Prise de position de la Commission financière sur l'investissement et son financement
  - 6.3 Approbation

## 7. Crédit additionnel pour l'étude de la mobilité

7.1 Présentation

7.2 Prise de position de la Commission financière sur l'investissement et son financement

7.3 Approbation

## 8. Présentation des investissements terminés

## 9. Informations sur les projets en cours

## 10. Divers

**M. le Syndic :** Bonsoir, au nom du Conseil communal, j'ai l'honneur de vous recevoir pour l'Assemblée des comptes 2025. J'attire l'attention des personnes qui n'ont pas le droit de vote et leur demande de prendre place sur les chaises qui se trouvent le long du mur de la salle de gym à ma droite. Sans droit de vote également, Mmes Nadia Galley et Aurore Maillard de l'Administration communale. Avant de débiter formellement l'Assemblée communale, sachez que celle-ci est comme d'habitude enregistrée pour faciliter la rédaction du procès-verbal. Dans le cas où une citoyenne ou un citoyen désire intervenir, il voudra bien attendre d'avoir un micro en main, puis indiquer nom et prénom, pour assurer l'exactitude du PV. L'Assemblée de ce soir a été valablement convoquée selon les délais impartis par la Loi sur les communes aux art. 11 et 12, c'est-à-dire au moins 10 jours à l'avance par :

- insertion dans la Feuille officielle n°14 du 3 avril 2026
- avis au pilier public
- le bulletin communal -tout ménage- numéro 66
- site internet de la Commune de Villorsonnens

### 1. Approbation de l'ordre du jour

Comme la convocation n'amène pas d'intervention, nous pouvons passer à l'ordre du jour. Est-ce que celui-ci suscite des remarques ?

**L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.**

### 2. Approbation du PV de l'Assemblée communale du 15 décembre 2025

Le procès-verbal ne sera pas lu. Il peut être consulté au bureau communal ou sur le site internet communal : [www.villorsonnens.ch](http://www.villorsonnens.ch)

**Le procès-verbal est accepté à la quasi-unanimité avec 1 abstention, remerciements à sa rédactrice.**

### 3. Présentation du rapport de fin de législature

**M. le Syndic :** Au début de l'année 2021, nous avons préparé un programme de législature avec certains points. Ceux-ci vous sont résumés ce soir et le rapport sera joint au PV de ce soir. Quelques chiffres clés :

- CHF 6.7 Mio investis dans la rénovation du réseau d'eau potable
- 3 bâtiments scolaires rénovés Chavannes-sous-Orsonnens, Villarsiviriaux, Villargiroud
- Accueil extrascolaire agrandi y compris ouverture de l'AES durant les vacances
- 300 à 400 nouveaux habitants attendus dans les prochaines années

**Communication**

- Refonte complète du site internet communal et modernisation du bulletin communal
- Introduction de la plateforme iGlâne pour une information rapide à la population (876 adhérents à ce jour)
- Assemblées communales favorisant davantage l'échange avec les citoyens avec des consultations sur divers thèmes.
- Mise en place d'un outil de gestion des séances et du suivi des dossiers pour le Conseil communal et les commissions
- Élaboration d'une planification financière à 5 ans pour anticiper l'évolution des finances communales

**Simplification**

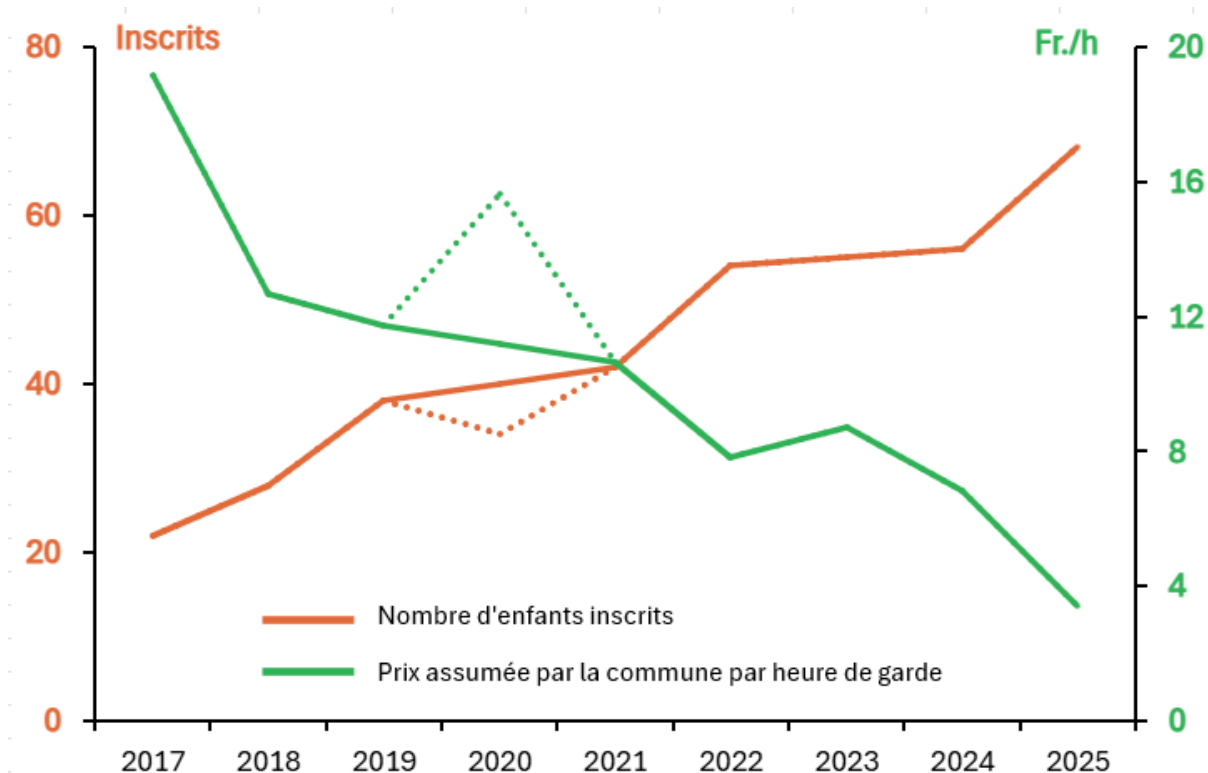
- Introduction du paiement par carte au guichet communal
- Développement du guichet électronique permettant certaines démarches en ligne (e-demenagement, commandes de divers documents en ligne)

**Valorisation du patrimoine**

- Rénovation complète du réseau d'eau potable
- Amélioration continue des infrastructures d'eaux claires et eaux usées
- Projets d'amélioration de la mobilité dans les villages finalisés au stade de la mise à l'enquête préalable
- Rénovation des anciennes écoles de Chavannes-sous-Orsonnens, Villarsiviriaux et Villargiroud
- Lancement des projets de l'Auberge d'Orsonnens et de l'épicerie tea-room de Villargiroud

**Prestations**

- Maintien d'une fiscalité attractive, parmi les plus basses du district de la Glâne
- Rénovation des places de jeux
- Développement de l'Accueil extrascolaire (AES)
- Renforcement des conditions favorisant la vie locale et l'accueil de nouveaux habitants
- Introduction de l'apéritif du Petit Nouvel-An pour permettre aux citoyens de se rencontrer



□

### Conclusion

Au terme de cette législature, le Conseil communal estime avoir contribué à renforcer les bases nécessaires au développement futur de la commune. Villorsonnens s'est également engagée activement dans les structures et projets régionaux, où ses compétences sont reconnues. Cet engagement est d'autant plus important qu'une part importante des charges communales dépend aujourd'hui de décisions prises à ces niveaux (Vieillessement de la population / projet d'épuration). Le Conseil communal remercie la population pour la confiance accordée durant cette législature.

## 4. Présentation des comptes 2025

**M. le Syndic :** Comme introduction aux comptes, je vous lis la conclusion du rapport de la fiduciaire : « Il y a donc lieu de constater que le résultat de l'exercice intègre une amélioration non structurelle de l'ordre de CHF 1'366'000.- environ. Sans cette manne, le résultat aurait été toutefois encore bénéficiaire, ceci malgré le léger recul des impôts irréguliers. Cet état de fait est à souligner. ». C'est pour vous dire que la situation est plutôt positive dans ce qu'on a fait cette année.

**Agnès Phillot :** Je vais vous présenter les têtes de chapitres et vous expliquer les principales différences.

### Administration générale

- 0110 Législatif : Nous avons un montant de CHF 11'000.- au budget et finalement nous avons CHF 13'724.95 aux comptes. Ça s'explique car nous avons eu 4 assemblées communales en 2025.
- 0210 Administration des finances et des contributions : La principale différence se trouve dans le compte des frais bancaires et postaux car nous avons contracté de nouveaux emprunts dont nous avons dû payer les frais.
- 0220 Services généraux, autres : Il y a une augmentation de nos cotisations aux associations à CHF 49'485.45.

### **Ordre et sécurité publics, défense incendie**

- 140 Questions juridiques : Excédent de participation reversé par rapport à l'année dernière dans notre participation aux frais des curatelles.

### **Formation**

- 2120.3113.00 Matériel informatique : Augmentation qui provient de diverses licences et de la gestion informatique de l'école par une entreprise.
- 2130 Ecole du Cycle d'orientation : Excédent de participation reversé par rapport à l'année 2024 sur 2025.
- 2180 Accueil extrascolaire : Augmentation des places d'accueil et augmentation dans tous les comptes charges et produits.
- 2180.3612.00 Participation autres structures AES : L'augmentation correspond aux AES vacances.
- 2180.3930.00 Imputation interne infrastructures halle : Augmentation car nous avons imputé les frais des 2 salles pour la moitié de l'année.
- 2180.4631.00 Subventions cantonales : Nous avons reçu une subvention pour « incitation à la création de nouvelles places d'accueil » de 2019.
- 2300.3611.00 Part au Service de la formation professionnelle : C'est dépendant du nombre d'apprentis que nous avons sur la Commune et le nombre d'entreprises formatrices

### **Culture, sport et loisirs**

- 3410.3120.00 Frais électricité + chauffage : C'est grâce aux panneaux solaires que nous avons une diminution dans ce chapitre
- 3410.3612.10 Participation Epicentre : Diminution de notre participation grâce à un excédent de 2024.

### **Santé**

- 4120.3612.00 Participation homes médicalisés régionaux + TRANSBILL : Diminution de notre participation suite à un excédent de 2024.

### **Prévoyance sociale**

- 5720.3611.00 Part LASoc, aide matériel et mesures d'insertion sociale : Diminution de notre participation à un excédent de 2024.

### **Protection de l'environnement et aménagement du territoire**

- 7101.3120.00 Electricité : Augmentation de la consommation électrique pour les puits.
- 7101.3143.00 Entretien du réseau d'eau : Augmentation de l'entretien sur l'année 2025.
- 7301.3140.00 Frais entretien de la déchetterie : Montant plus élevé que le budget car nous avons dû procéder à différents travaux de vannes, sur les bennes et le remplacement d'une grille à la déchetterie.
- 7710.3010.00 Salaires personnel communal cimetièrre : Nous avons effectué plus de travaux aux cimetières.

### **Economie publique**

- 8200.3635.00 Participation frais Corporation triage Glâne Farzin : Remboursement de l'excédent 2024.
- 8500.3612.00 Participation AGR industrie, artisanat et commerce : Remboursement de l'excédent 2024.

### **Finances et impôts**

- 9100 Impôts communaux ordinaires : Les impôts ont produit CHF 229'277.05 en plus globalement par rapport au budget. La différence provient surtout des 2 dernières années

- 9610 Intérêts : Nous avons dû contracter des emprunts supplémentaires en 2025, ce qui a généré des intérêts
- 9630.3439.13 Entretien école Villargiroud : Il y a eu des réparations des gouttières et regards ainsi que le déménagement de l'administration communale qui n'était pas compris dans le crédit d'investissement
- 9630.4430.03 Revenu locatif ancienne école de Villargiroud : Nous avons encaissé plus que ce qui était prévu car la locataire actuelle a pu entrer dans l'appartement en avance
- 9630.4443.00 Adaptations des immeubles PF : Ce montant n'était pas prévu au budget. C'est une adaptation des valeurs des écoles de Chavannes-sous-Orsonnens et Villarsiviriaux suite à des subventions reçues en 2025.
- 9900.4830.00 Revenus divers extraordinaires : Il s'agit de la réévaluation de l'école de Villargiroud.

PROVISOIRE

## Différences associations régionales dans comptes 2025 :

### Excédents 2024

Cotisations AGR	2 367.45
Participation CO	- 52 026.50
Participation Epicentre	- 13 167.85
<b>RSG :</b>	
Frais financiers homes	- 32 385.95
Soins à domicile	- 15 413.40
Indemnités forfaitaires	2 074.30
Séniors+	- 2 130.10
Ambulances	- 8 459.50
Entente sociale	- 38 626.45
Corporation Glâne Farzin	- 25 300.00
Part AGR industrie artisanat	- 647.20
	<hr/>
	- 183 715.20
	<hr/> <hr/>

**M. le Syndic :** Ce qu'il faut savoir, c'est que les mêmes associations ont bouclé leurs comptes 2025 et elles ont le double d'excédent. Il y aura donc un remboursement supérieur sur les comptes 2026.

**Charles Phillot :** J'aimerais savoir la raison pour laquelle nous avons réévalué l'école de Villargiroud afin de mettre un revenu fictif d'environ CHF 1'100'000.- dans les comptes 2025 alors qu'il y avait suffisamment de revenus pour équilibrer les comptes. Cela donne une trop bonne image de nos finances. Si quelqu'un regarde nos comptes de l'extérieur, il doit se dire que c'est miraculeux le bénéfice que nous faisons.

**M. le Syndic :** Nous avons déjà effectué ces opérations pour les anciennes écoles de Chavannes-sous-Orsonnens et Villarsiviriaux en 2024. Avec MCH2, nous sommes obligés de faire réévaluer les valeurs du patrimoine financier que nous avons. La question du moment de la réévaluation peut se poser car pour le patrimoine administratif, il est clair que c'est lors de l'entrée en fonction. Pour le patrimoine financier, c'est quand l'objet est terminé. Cette réévaluation de notre patrimoine financier devra être faite tous les 5 ans, c'est une obligation légale. En ne le faisant pas, cela voudrait dire que l'on constitue une réserve. Ce qui est totalement interdit depuis l'entrée en vigueur de MCH2.

**Charles Phillot :** Je ne comprends pas le sens de l'imposition légale qui a été décidée par le canton. Mais surtout, il faut que tout le monde sache que cela n'amène pas un seul franc pour le fonctionnement du ménage communal. C'est purement comptable.

**M. le Syndic :** C'est effectivement comptable mais étant donné que c'est évalué par une entreprise, si la Commune avait besoin de ce montant, nous pourrions vendre ce bien au prix de la réévaluation. Nous avons maintenant ces deux réserves à Chavannes-sous-Orsonnens et Villarsiviriaux. À Villargiroud, cela n'aurait pas tellement de sens de vendre le bâtiment et de payer une location pour les bureaux de l'Administration communale. Ce que nous trouvons injuste, c'est que les dettes de la Commune sont évaluées mais pas où elle se trouve au niveau de ses infrastructures.

**Agnès Phillot :** Nous pouvons maintenant passer à la présentation des comptes d'investissements du patrimoine administratif 2025 :

No. de compte	Intitulé	/oté en assemblée	Montant voté	Année	Coûts	Total payé	Solde disponibl au 31.12.2025
0290.5030.00	Place du village Villargiroud		360 000.00	2024-25	32 200.00	32 200.00	327 800.00
1610.5190.00	Réfections cibles stand de tiv VX	09.12.2024	60 000.00	2025	58 459.60	58 459.60	1 540.40
6150.5010.02	Routes Orsonnens-trottoirs-arrêt bus	17.12.2019	1 448 000.00	2021-24	678 463.90	678 463.90	769 536.10
6150.5010.05	Réf.mur soutènement Orsonnens	11.12.2023	70 000.00	2025	47 461.15	47 461.15	22 538.85
6150.5010.07	Amélioration accès déchetterie	27.05.2024	70 000.00	2024-25	7 307.00	7 307.00	62 693.00
6150.5010.08	Route Villargiroud centre-rte Guelbe	09.12.2024	243 500.00	2025	-	-	243 500.00
6150.5010.09	Etude routes+trottoirs VO phase SIA	09.12.2024	160 000.00	2025	79 204.85	79 204.85	80 795.15
6150.5010.10	Réfection route Châtelard	26.05.2025	279 000.00	2025	2 000.00	2 000.00	277 000.00
6150.5010.11	Routes AF - lot 1	26.05.2025	910 000.00	2025	28 243.85	28 243.85	881 756.15
7101.5031.07	Adduction eau rte Gibloux-Condémine	11.12.2023	670 000.00	2024-25	597 953.30	597 953.30	72 046.70
7101.5031.08	Etude prospection synergie Romont	11.12.2023	90 000.00	2024-25	95 633.80	95 633.80	- 5 633.80
7101.5031.09	Etude recaptage La Léchère VX	09.12.2024	50 000.00	2025	6 727.80	6 727.80	43 272.20
7101.5031.10	Adduction eau route Châtelard	26.05.2025	179 000.00	2025	1 850.15	1 850.15	177 149.85
7201.5032.04	Séparatif EU Vgd-centre-rte Guelbe	09.12.2024	246 500.00	2025	-	-	246 500.00
7201.5032.05	Déplacement collecteurs ancien manège CSO	26.05.2025	225 000.00	2025	-	-	225 000.00
7201.5032.10	Assainissement EC-EU route Châtelard	26.05.2025	133 000.00	2025	-	-	133 000.00
7900.5030.00	Etude zone inondable Orsonnens	09.12.2024	25 000.00	2025	13 490.90	13 490.90	11 509.10

Patrimoine financier :							
10840.02	Auberge Cheval Blanc	16.05.2022	5 900 000.00	2023-25	943 586.65	943 586.65	4 956 413.35
10840.03	Ancienne école de Villargiroud	12.12.2022	760 000.00	2023-25	737 515.00	737 515.00	22 485.00
10840.04	Ancien Battoir Villargiroud	12.12.2022	2 420 000.00	2024-26	79 631.80	79 631.80	2 340 368.20
	Agencement magasin-tearoom	27.10.2025	250 000.00				250 000.00
	Total voté pour panneaux solaires	45082	400 000.00	2024-25	329 092.65	329 092.65	70 907.35

### Investissements terminés

**M. le Syndic :** Je reprends la parole pour vous donner les investissements terminés.

No. de compte	Intitulé	/oté en assemblée	Montant voté	Année	Coûts	Total payé	Solde disponibl
2180.5040.00	Extension AES	26.05.2025	30 000.00	2025	28 597.90		
					28 597.90	28 597.90	1 402.10
3420.5030.00	Place de jeux Chavannes	09.12.2024	35 000.00	2025	34 998.45	34 998.45	1.55
3420.5030.01	Place de jeux Villarsiviriaux	09.12.2024	35 000.00	2025	34 995.20	34 995.20	4.80

10840.00	Ancienne école de Chavannes	13.12.2021	1 200 000.00	2022	48 873.30		
	Crédit supplémentaire	24.03.2025	200 000.00	2023	1 035 095.75		
			1 400 000.00	2024	303 231.05		
				2025	6 030.00	subvention reçue	
					1 381 170.10	1 381 170.10	18 829.90
10840.01	Ancienne école de Villarsiviriaux	13.12.2021	1 000 000.00	2022	42 389.00		
	Crédit supplémentaire	24.03.2025	200 000.00	2023	756 722.60		
			1 200 000.00	2024	385 483.70		
				2025	12 690.00	subvention pompe à chaleur reç	
					1 171 905.30	1 171 905.30	28 094.70

**Charles Phillot :** Est-ce que le solde disponible correspond effectivement au montant qui est encore nécessaire pour terminer ces investissements ?

**M. le Syndic :** Nous vous en parlerons tout à l'heure dans le point des projets en cours. Normalement oui, mais comme nous faisons de la rénovation, nous ne sommes à l'abri de rien.

**Agnès Phillot :** Le total des actifs et des passifs est de CHF 29'603'803.89. Vers le bas du bilan, on retrouve le résultat annuel de CHF 1'428.487.90. On peut aussi voir sur la même ligne le solde en début d'année 2025 de CHF 529'182.48.

**Charles Phillot :** Le bilan tel qu'il nous est présenté dans le bulletin communal, est un peu particulier. Si on lit les chiffres de l'actif et du passif avec les libellés qui sont donnés à côté, je dois dire que c'est totalement incompréhensible. Je ne sais pas comment vous arrivez à retrouver le total alors qu'il y a un patrimoine financier de CHF 23 mio et des autres chiffres difficiles à reconstituer. Je propose au nouveau Conseil communal d'inscrire quelques lignes d'explication sous le bilan dans le bulletin communal cela aiderait la population à y voir un peu plus clair.

**M. le Syndic :** L'aspect du fichier des comptes et du bilan nous vient du programme et nous ne pouvons pas forcément l'améliorer ou le simplifier. C'est ce que nous avons pensé, mais comme il y a très peu de personnes intéressées à lire toutes les lignes, celles-ci se rendent sur le site internet ou contactent la Commune. Pour la majorité, il y a les grandes lignes. Mais effectivement, le prochain Conseil communal pourra rediscuter des détails à publier.

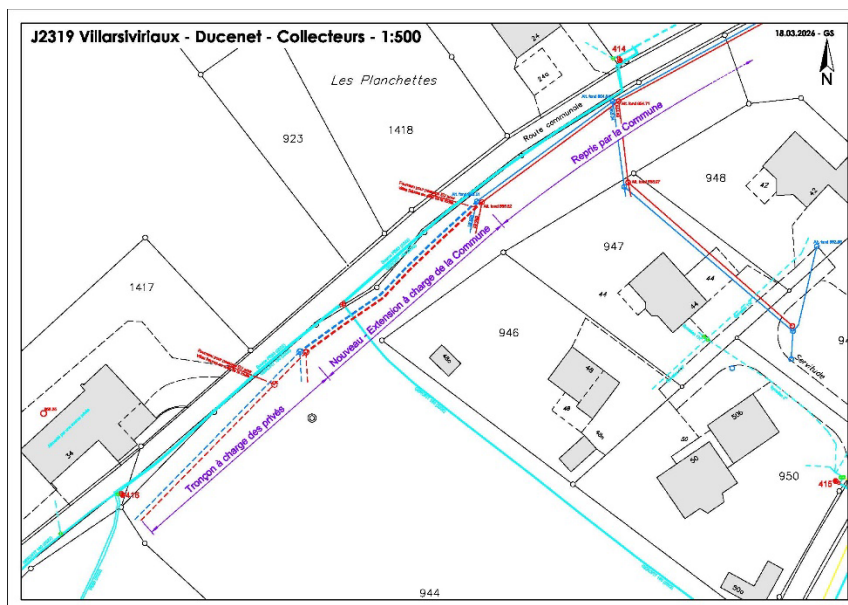
**Pascal Berset :** La Commission financière s'est entretenue, en date du 30 mars 2026, avec M. le Syndic, Mme Agnès Phillot et M. Brodard de la Fiduciaire Gefid SA à Marly. Compte tenu des informations reçues et des documents fournis, ainsi que le rapport de la Société Gefid Conseil du 19 mars 2026, la CFin propose à l'Assemblée d'approuver les comptes de résultat et d'investissement 2025, présentant un bénéfice de CHF 1'428'487.90 et un excédent de charge de CHF 6'160'656.35.

**M. le Syndic :** La parole n'étant plus demandée, nous pouvons passer au vote et je demande à celles et à ceux qui acceptent les comptes 2025 de le faire par main levée. Pour rappel, les membres du Conseil communal n'ont pas le droit de vote pour les comptes qui vous sont soumis.

**Les comptes 2025 sont acceptés à l'unanimité. Remerciements à l'Administratrice des finances pour le travail effectué.**

## 5. Crédit d'investissement pour le rachat et le prolongement d'un collecteur EU au quartier Ducenet à Villarsiviriaux

**Fabrice Berset :** Nous avons ici un investissement qui se présente en 2 étapes. Selon le règlement en vigueur, la Commune a l'obligation d'équiper les parcelles en zone à bâtir. Suite à cela, nous avons fait une étude avec le bureau Jeanneret et nous sommes tombés sur une petite surprise. Lorsque nous avons voulu raccorder les tronçons « nouveau - extension » et celui à reprendre par la Commune, nous sommes tombés sur d'autres collecteurs plus bas mais qui sont actuellement la propriété de M. Philippe Berset. Nous avons étudié les variantes avec l'Ingénieur pour savoir si c'était mieux de créer de nouveaux collecteurs ou de racheter les existants. Après chiffrage, il est ressorti que la 2<sup>ème</sup> variante était la plus adaptée. Suite à cela, nous avons contacté M. Philippe Berset pour chiffrer avec lui le montant de l'infrastructure. Nous avons trouvé un arrangement de CHF 30'000.-. A cela s'ajoute les travaux à réaliser sur 40 mètres pour un montant de CHF 27'500.- pour un devis total à CHF 57'000.-. Montant que nous avons arrondi ce soir à CHF 60'000.-. Lorsque nous entreprenons le rachat de collecteurs privés, il est clair que nous avons préalablement procéder à un passage caméra afin de vérifier l'état des conduites.



**M. le Syndic :** Comme il n'y a pas de question, je laisse la parole au Président de la Commission financière pour son rapport.

**Pascal Berset :** Selon les informations du Conseil communal, cet investissement de CHF 60'000.- basé sur des justificatifs soumis à la Commission financière, il est supportable par la Commune et le mode de financement est adapté. La Commission donne un préavis favorable à cet investissement et approuve le mode de financement par l'emprunt.

**M. le Syndic :** Avant de passer au vote, je demanderais à M. Philippe Berset de bien vouloir se récuser et sortir de la salle. Il pourra réintégrer l'Assemblée après le vote.

**M. Philippe Berset, propriétaire des infrastructures se récuse et sort de la salle.**

**M. le Syndic :** Je demande à celles et à ceux qui acceptent le crédit d'investissement pour le rachat et le prolongement d'un collecteur EU au quartier Ducenet à Villarsiviriaux de le faire par main levée.

**Le crédit d'investissement pour le rachat et le prolongement d'un collecteur EU au quartier Ducenet à Villarsiviriaux pour un montant de CHF 60'000.- est accepté à l'unanimité.**

## 6. Crédit d'investissement pour le réaménagement de la place de la halle et de la place de l'école à Orsonnens

**Elise Dan Glauser :** Je viens vous présenter ce projet suite à une pétition déposée pour le réaménagement de la place de jeux de l'école à Orsonnens à la fin 2024. Cette pétition demandait à la Commune de repenser la place de jeux existante en demandant plus de diversité. Il est vrai que la place actuelle avec la structure en boule est plutôt faite pour les plus grands élèves mais il n'y a que trop peu d'éléments pour les petits. A cela s'ajoute 3 poteaux et un petit banc à ressorts qui complètent cette boule. L'analyse des pétitionnaires était intéressante dans le sens que nous pouvons réfléchir, avec tout l'espace que nous avons à disposition, à des jeux pour des enfants plus petits et couvrir toute la gamme d'âge du cercle scolaire. En parallèle de cela, il y a quelques années, vous vous souvenez peut-être que la Commune avait acheté le terrain qui borde la parcelle de la halle polyvalente, art. 696 RF. Cette place étant actuellement libre, nous avons pensé intégrer directement l'aménagement de cette place. A peu près au même moment, nous avons été confrontés à la suppression des Moloks qui se trouvaient à l'Auberge du Cheval-Blanc et il fallait que nous trouvions un nouvel emplacement.

Suite à celle-ci, un groupe de travail a été créé, dont les membres sont :

- Mme Céline Berset et Nadine Jorand, toutes deux pétitionnaires à l'origine de la demande
- Mme Juliette Berset, représentante du conseil des parents
- M. Yann Fragnière, Membre du groupe du projet Biodiversité lancé autour de l'école
- Mme Cindy Delabays, Directrice de l'école
- M. Lucas Dupré, Conseiller communal
- Mme Elise Dan Glauser, Conseillère communale

Les missions du groupe étaient les suivantes :

- Proposer au conseil un aménagement permettant une diversification des jeux actuels
- Proposer une utilisation (scolaire et communale) du terrain jouxtant la halle
- Réfléchir à un emplacement pour les nouveaux Moloks qui soit compatible avec les structures existantes (canalisations) et le ramassage des déchets par le camion

Le groupe de travail a proposé deux variantes au Conseil communal et ce dernier a retenu la proposition qui est présentée aujourd'hui. Il y a plusieurs sections qui vont être détaillées ce soir.

Entre l'école et la halle, nous vous proposons 2 nouvelles structures de jeux. Une adaptée pour les enfants de 4 à 6 ans et l'autre plutôt pour les 6 à 8 ans.



Devant la halle, des jeux au sol seraient peints.

Ce que nous souhaitons faire de la parcelle en face de la halle, c'est d'offrir aux enfants un terrain plus naturel pour jouer au foot sur l'herbe et ainsi libérer le terrain de basket qui se trouve sur la zone goudronnée devant la halle. Cet espace terrain de foot sera engazonné et équipé de bancs pour les spectateurs. Une zone de pique-nique serait également installée pour le prolongement de la halle s'il y a des manifestations dehors durant l'été ou pour les familles.

Une demande qui venait principalement des enseignants est l'arborisation. La cour d'école devient un endroit très chaud en été avec la surface en goudron. Il est prévu une dizaine d'arbres.

Le dernier élément de discussion était l'emplacement des Moloks. Nous avons d'abord pensé à les installer à l'entrée du parking à droite contre le bâtiment. Cependant, la station transformatrice et les diverses infrastructures souterraines ne nous le permettent pas. Au fond du parking de l'école, le camion a un problème pour la giration. Au final, nous nous sommes retrouvés à envisager de les placer là où il est proposé ce soir en l'éloignant au maximum de la place où les enfants se trouvent mais en faisant toujours attention aux infrastructures souterraines.

L'enveloppe proposée ce soir comprend l'achat et l'installation des infrastructures. Les différents postes sont détaillés ci-dessous. En sachant que le terrain de foot, c'est surtout un terrain naturel pour que les enfants puissent courir, se dépenser mais en aucun cas pour être quelque chose d'homologué.

Poste	Montant
1) Molok	21'000
2) Terrain de football (avec bancs spectateurs)	41'000
3) Aire de pique-nique	21'000
4) Jeux au sol (scalable)	7'000
5) Places de jeu	84'000
6) Arborisation (scalable)	20'000
7) Divers et imprévus	6'000
<b>TOTAL</b>	<b>200'000</b>

Mode de financement: emprunt  
Amortissement sur 10 ans



**Christian Piller :** D'abord, je vous félicite pour ce projet. Je trouve magnifique tout ce qui est prévu pour les enfants. Par contre, je trouve le positionnement des Moloks inacceptable. Vous avez aujourd'hui 2 flux ; des enfants et des bus scolaires. Sur cette même place, vous allez ajouter les voitures qui amènent les déchets et les camions qui vont devoir venir les vider. Je pense que c'est complètement inconscient de mettre des Moloks à cet endroit. On doit trouver une autre solution pour ces infrastructures afin de ne pas charger une place comme celle-ci. Nous sommes à proximité des villas alors que des Moloks engendrent de fortes nuisances olfactives.

**Elise Dan Glauser :** Merci pour la remarque. Vos idées d'emplacements pour ces Moloks sont les bienvenues.

**Christian Chassot :** Je pense qu'il faut les installer le long de la déchetterie à l'extérieur. Il n'y a personne qui va à pied amener son sac poubelle. Il n'y a pas de raison que cela soit au centre du village. Ils ne dérangeront personne à l'extérieur de la déchetterie.

**Lucas Dupré :** Effectivement, il est tout à fait possible d'installer ces Moloks à la déchetterie. Cependant, notre démarche visait à garder un point de collecte plus proche du centre du village, comme il y avait avant à l'Auberge. Sur demande de l'Assemblée communale, nous pouvons tout à fait envisager de les mettre dans le secteur de la déchetterie. L'emplacement des Moloks n'est donc pas un frein au vote de ce crédit.

**Christian Chassot :** Vous allez de toute façon aménager l'entrée de la déchetterie, ça sera l'occasion de les mettre là-bas.

**Jean Bertschi :** En ce qui concerne les Moloks, je suis d'accord avec ce qui a été dit avant. J'aimerais prendre la parole de manière globale sur ce projet. Avant l'Assemblée, je me suis promené autour des bâtiments de l'école et de la halle et j'ai trouvé pleins d'endroits où l'on pourrait encore mettre des engins de jeux adaptés à différents âges. Quand je vois le montant demandé ce soir et que je le compare aux places réalisées à Villarsviriaux et Chavannes-sous-Orsonnens, le montant est démesuré. Avant de présenter un tel projet, il faut réfléchir. Personnellement, je vais m'abstenir.

**Elise Dan Glauser :** J'aimerais juste mentionner que pour ici, le montant des places de jeux est de CHF 84'000.-. Il y a CHF 14'000.- de plus que pour les deux places de jeux que nous avons réalisés l'année dernière à Villarsviriaux et Chavannes-sous-Orsonnens. Cela revient un peu au même mais ici, il y a du nivellement de terrain, ce que nous n'avons pas eu sur les deux autres sites.

**Jean Bertschi :** Il y a aussi plein de sentiers en forêt et autres endroits naturels sur la Commune pour y emmener les enfants et les divertir. Je ne suis pas contre les enfants mais je trouve ce projet démesuré.

**Elise Dan Glauser :** Il n'est pas possible pour les enfants d'aller en forêt ou ailleurs dans la nature durant le temps de récréation.

**Jean-Charles Rossier :** Pourquoi vous vous chargez de ce dossier alors que d'ici quelques jours vous n'allez plus faire partie du Conseil communal ? Pourquoi ne pas laisser le prochain Exécutif s'occuper de cela ? C'est refiler une patate chaude au prochain Exécutif.

**Elise Dan Glauser :** Cette demande est déjà arrivée en 2024. Je ne pouvais pas ne plus rien faire même si je savais déjà que je n'allais pas renouveler mon mandat. Je ne comprends pas votre question. Je vais jusqu'au bout de mon mandat. J'ai fait les choses sérieusement comme si j'allais continuer afin que ce projet soit prêt pour la législature suivante.

**Jean-Charles Rossier :** Sur le plan, le trait-tillé rouge représente bien le grillage existant à démonter ? Cela va donner accès à la partie non-utilisée de la parcelle. En tant que Président de l'USVO, je sais que dans quelques années, il y a des sociétés qui vont fêter leur anniversaire. Cet espace pourrait être utilisé pour implanter une cantine par exemple.

**Elise Dan Glauser :** Effectivement.

**M. le Syndic :** La question des Moloks est réglée. Nous allons les mettre à un autre endroit. L'autre question de se dire à quel moment le Conseil communal en charge décide de ne plus rien faire parce que c'est bientôt la fin, c'est difficile à dire. Si nous avons eu toutes les réponses en décembre, nous aurions pu vous présenter le projet. Cependant, aujourd'hui, le travail est fait, donc on vous le présente. Maintenant, libre à vous d'accepter ou de refuser et de laisser le prochain Exécutif se charger d'une nouvelle présentation.

**Philippe Rolle :** J'imagine qu'à l'origine, cette parcelle a été mise en réserve pour la construction d'un éventuel bâtiment si l'école devenait trop petite ? Vous avez présenté une augmentation de la population de 300 à 400 habitants dans les années à venir, je ne sais pas s'il faudra alors détruire cette place pour faire un nouveau bâtiment ? Je ne connais pas les perspectives qui ont été décidées pour les années futures.

**M. le Syndic :** L'évolution du nombre d'élèves que nous transmet le canton, n'est pas très significatif. A Grangécole, nous avons une classe de réserve et nous pouvons également créer un étage au-dessus du préau si nous avons besoin d'espace supplémentaire. Donc au niveau du futur, le risque de devoir utiliser ce terrain pour un bâtiment n'est pas proche. Ce qu'il faut savoir aussi c'est que sur cette place, il s'agit d'un terrain herbeux, du grillage et du mobilier en bois ainsi que des arbres. Ce que nous pouvons vous rappeler, c'est que ce terrain a justement été acheté parce qu'il est en zone d'intérêt général pour faire des choses de ce genre.

**Elise Dan Glauser :** Je n'ai rien à rajouter par rapport au projet. Il me semble que la densification à tout prix n'a jamais été notre objectif. Si besoin, nous avons d'autres terrains ailleurs pour pouvoir construire des bâtiments. Concernant une extension scolaire, il y a des possibilités directement sur le site si nous avons une croissance au niveau des élèves qui le nécessite.

**Serge Gambaudo :** Au sujet de la place verte, si j'ai bien compris, elle sera en herbe. Je ne sais pas si vous avez bien vu le terrain qui se trouve autour de l'école. Ce n'est plus de l'herbe mais de la terre battue. Je pense notamment aux concierges de l'école et de la halle lorsque les élèves rentrent dans les bâtiments après la récréation et qu'ils sont sales jusqu'aux genoux. Je proposerais plutôt de le faire en dur et on pourrait en faire un terrain poly-sportif pour du unihockey aussi par exemple.

**Elise Dan Glauser :** Nous avons actuellement un terrain de foot sur du dur et la demande était de revenir vers quelque chose moins « écorcheur de genoux » où les enfants peuvent tomber sans se faire

trop de mal. Pour ce qui est de la boue, nous sommes en campagne et c'est un peu le jeu ! L'herbe repoussera durant les périodes où le terrain ne sera pas utilisé.

**Aline Rossi Righetti** : J'aimerais juste mieux comprendre quel était le terrain prévu dans toute la partie brune.

**Elise Dan Glauser** : Pour l'instant, la partie brune c'est la photo de l'existant. Au sud de la parcelle, cela va rester tel quel. Le reste se fera selon les éléments indiqués sur le plan. Il faut savoir qu'il y a un peu de travaux à faire pour le terrain de foot afin de l'aplanir et l'engazonner.

**Jean-Pierre Chapuis** : J'aimerais apporter une précision. Contrairement à ce qui a été dit, la parcelle n'est pas en zone d'intérêt général mais en zone village. C'était une volonté de la Commune de faire ce changement mais un refus du canton. Ce qui ne change rien au projet.

**Pascal Berset** : Selon la présentation du Conseil communal, le coût de cet investissement se monte à CHF 200'000.-, montant basé sur des documents et justificatifs soumis à la Commission financière. La majorité de la Commission donne un préavis favorable à cet investissement et approuve le mode de financement par l'emprunt.

**M. le Syndic** : Comme la parole n'est plus demandée, nous pouvons passer au vote et je demande à celles et à ceux qui acceptent ce crédit d'investissement avec le déplacement des Moloks vers la déchetterie, de le faire par main levée.

**Le crédit d'investissement pour le réaménagement de la place de la halle et de la place de l'école à Orsonnens pour un montant de CHF 200'000.- est accepté à une large majorité avec 5 abstentions et 2 refus.**

## 7. Crédit additionnel pour l'étude de la mobilité

**M. le Syndic** : À la suite de l'audit réalisé au sujet des dépassements des écoles de Villarsviriaux et Chavannes-sous-Orsonnens, le Conseil communal a demandé à notre Administratrice des finances d'établir un tableau Excel avec tous les investissements (patrimoine financier et administratif) avec le suivi des votations et des coûts. Lors de l'établissement, il en ressort que pour l'investissement Etudes trottoirs un montant de CHF 140'000.- avait été voté et un montant de CHF 209'383.30 a été dépensé. Soit un dépassement de presque CHF 70'000.-.

Voté en assemblée du	Montant voté	Année	Coûts	Solde disponible réel	Solde budget figurant dans les comptes d'invest.	Dates
15.05.2018	100'000.00	2018	16'173.20	123'826.80		
18.12.2018	40'000.00	2019	31'509.00	92'317.80	133'300.00	20.02.2020
Total	<b>140'000.00</b>	2020	61'077.05	31'240.75	90'000.00	11.02.2021
		2021	26'677.45	4'563.30	70'000.00	02.02.2022
		2022	-	4'563.30	55'000.00	23.02.2023
		2023	23'656.05	-19'092.75	55'000.00	22.02.2024
		2024	35'064.40	-54'157.15	55'000.00	26.02.2025
		2025	15'226.15	-69'383.30		

Les mesures ont été prises pour que le suivi des projets multi-annuels soit réalisé de manière plus systématique à l'aide d'un fichier Excel. Le module « projets » de notre programme de gestion sera introduit en début de prochaine législature pour avoir une vision plus détaillée de ces projets au long terme.

**Pascal Berset** : Selon les informations données par le Conseil communal, le coût du dépassement de cet investissement se monte à CHF 70'000.-, montant basé sur des documents et justificatifs qui ont été soumis à la Commission financière. Ce montant ayant déjà été dépensé, ladite Commission émet un préavis favorable. Je profite de cette dernière prise de parole pour remercier M. le Syndic, Madame

et Messieurs les Conseillers communaux et Mme l'Administratrice des finances pour leur excellent travail ainsi que M. Brodard de la société Gefid pour ses précieux conseils.

**M. le Syndic** : La parole n'étant pas demandée, nous pouvons passer au vote.

**Le crédit additionnel pour l'étude de la mobilité de CHF 70'000.- est approuvé à l'unanimité avec une abstention.**

## 8. Informations sur les projets en cours

### Battoir à Villargiroud

**M. le Syndic** : Comme vous avez pu le constater le magasin est fermé depuis le 26 mars dernier mais une surface provisoire s'est ouverte dans le bâtiment de l'Administration communale le 7 avril 2026. Les travaux devraient débuter dans le courant du mois de juin prochain pour une durée de 18 mois. Au niveau du magasin, dès aujourd'hui, les horaires seront les suivants (inchangé durant les week-ends) :

- 08h30 – 12h15 et 15h30-18h30

L'objectif d'Edelweiss Market n'est de ne pas s'enrichir, donc c'est en fonction de votre présence que les horaires seront élargis ou non. Pour l'instant, il y a deux employées. J'espère que vous avez eu l'occasion d'aller voir ce magasin. J'étais étonné de voir tout ce que l'on pouvait mettre dans une salle de classe.

**Charles Phillot** : J'ai une question par rapport à La Poste, comment fonctionne le service dans cette phase transitoire ?

**M. le Syndic** : Preuve que vous n'y êtes pas encore allé. Le service est inchangé. La Poste se trouve dans le magasin. Ça a été le premier souci du Conseil communal de vouloir maintenir ce service au même titre que l'épicerie.

### Place du village de Villargiroud

**M. le Syndic** : Il y a toute une coordination qui est en train de se faire avec le projet du Battoir, la route communale. La mise à l'enquête devrait se faire prochainement. Il y a toute une synergie à faire avec les canalisations, les trottoirs et les places de parcs. Le projet de la place sera validé par le canton si le passage à 30km/h se fait dans la zone entre le Battoir et l'ancienne école de Villargiroud.

### Auberge du Cheval Blanc à Orsonnens

**M. le Syndic** : Pour rappel, en décembre dernier, l'Assemblée communale a accepté un crédit additionnel de CHF 1.9 moi pour un budget total de CHF 5'893'403.-. Aujourd'hui, nous avons signé environ 80% des contrats et avec ceci une économie de CHF 120'000.- sur ce qu'on avait prévu au budget. La reprise des travaux s'est faite directement après l'Assemblée de décembre. Les coursives ont été démontées. Nous avons eu un changement de prestataire pour l'échafaudage qui a fait un peu parler dans la Commune. Nous avons fait ce changement pour des questions d'économies. Le prestataire déjà en place n'a pas souhaité s'aligner pour pouvoir rester en place. Pour la suite, nous allons nous attaquer à la maçonnerie avec la dalle, le radier et la cage d'ascenseur. Du côté de la charpente, ce sont les planchers qui vont démarrer.

**Serge Gambaudo** : Est-ce qu'il serait possible de déplacer les bâches publicitaires qui se trouvent contre les treillis le long de la route cantonale car cela coupe la visibilité lorsque l'on veut monter sur Villargiroud.

## 9. Divers

**Anne Vallotton :** Je souhaite intervenir au sujet de la place de jeux de Villargiroud durant la phase temporaire jusqu'à ce que le Battoir et la place du village soient terminés. Je suis contente du travail d'amélioration des places de jeux de Chavannes et Villarsiviriaux, c'est une bonne nouvelle ainsi que l'étude pour la place d'Orsonnens. Ce n'est pas trop tôt. L'école a été construite en 2017. Les trottoirs en 2023-2024 et enfin la place de jeux en 2026. Donc d'abord la place pour les voitures, ensuite les trottoirs 7 ans après et la place de jeux 9 ans après. La priorité du Conseil communal est toujours aux voitures par rapport aux enfants. Cela se répète à Villargiroud parce qu'après avoir demandé, il y a quelques années, la réparation d'un des buts de foot, cela a été fait. Malheureusement, l'année passée avec les travaux, ce sont finalement les deux buts qui ont disparu de la place. C'est avec horreur que j'ai constaté les lignes blanches sur toute la place pour 14 places de parc à mon retour des vacances de Pâques. Etant donné que les travaux du Battoir vont certainement durer 2 ans, je crois que vous êtes un peu optimistes avec vos 18 mois, je suggère que l'on déplace les places de parc le long de la clôture côté route. Ce qui ferait 5-6 places pour les clients du magasin et devant l'école, on peut mettre 5-6 places pour la locataire, le personnel de l'administration et celui du magasin. J'espère que le prochain Conseil mettra la priorité aux enfants et non pas aux voitures. Il serait possible de marquer une place pour personnes handicapées et les livraisons en bas de la rampe.

**M. le Syndic :** Les travaux ne devraient pas dépasser les 2 ans. Le problème, c'est que nous devons ouvrir la route communale pour les infrastructures souterraines. Il y a aussi que les places le long de la route devant la barrière sont réservées pour les parents qui amènent les enfants au bus. Il y a justement le bus scolaire qui s'arrête aussi à moitié sur la route et à moitié devant l'entrée du bâtiment. De plus, l'année dernière, le BPA nous a dit que notre place de jeux actuelle ne répond plus du tout aux normes de sécurité et nous n'avons normalement, plus le droit de les utiliser. Nous avons des parents qui nous ont écrit pour nous dire que le secteur avec la place de jeux devenait dangereux avec le trafic. Si nous voulons garder le magasin, nous sommes obligés d'avoir des places de parc à proximité. C'est vrai que cela va prendre du temps, mais on doit se laisser le temps de pouvoir faire les travaux dans la zone. Nous avons réfléchi à faire un terrain de foot sur le terrain entre l'annexe et le Battoir. Le problème, c'est que dès qu'ils vont démonter le pont de grange du Battoir, il y aura du matériel de chantier dans ce secteur. Sur la nouvelle place, il y aura différents spots de jeux. Il faut juste laisser un peu de temps pour que tout se fasse. D'ici 2 ans, ça sera fait.

**Anne Vallotton :** Je pense que la distance de marche entre les places de l'extérieur et celles de l'arrière du bâtiment est à peu près identique. Alors je ne vois pas pourquoi on ne pourrait pas mettre les voitures à l'extérieur afin de laisser le terrain de jeux aux enfants. Si ce n'est pas aux normes pendant 2 ans, est-ce vraiment si grave ?

**M. le Syndic :** C'est une question de responsabilité... Comme déjà dit, le long de la route ce n'est pas idéal car il y a le bus scolaire. Voilà pourquoi, nous ne sommes pas favorables à cette option. Nous avons étudié ces différentes choses et tenons compte de votre remarque. Cependant, il faut savoir que c'est un peu difficile de tout faire à un moment où cette zone va être complètement chamboulée par les travaux.

**Philippe Rolle :** J'aimerais savoir comment se portent nos réserves d'eau. S'il y a une augmentation de la population dans les années à venir, serons-nous limités dans notre consommation ? Devrons-nous procéder à de nouvelle prospection d'eau ?

**Fabrice Berset :** Nous sommes justement en train de faire des prospections avec Romont pour rechercher des nouvelles sources d'eau potable exploitables. Nous avons procédé aux études et allons passer aux phases d'essais à proprement parlé. Nous devons décider cet automne si nous faisons un investissement sur ce que l'on a trouvé comme sources sur les hauts de Villarsiviriaux. Actuellement, les conventions que l'on a avec le GAGN et Gibloux nous permettent aussi de palier à un éventuel manque d'eau durant les piques de consommation. En règle générale, nous sommes en sécurité mais c'est surtout en période sèche que nous devons être attentifs.

**M. le Syndic :** Ce qu'il faut aussi savoir, c'est que c'est important, d'après les normes d'hygiène, de brasser ces réservoirs. Le fait de travailler avec Romont qui mettrait une partie de son eau dans notre réservoir pour prendre une partie de notre eau sous conduite permettrait d'avoir plus d'entrée d'eau et permet un brassage. Avec cette collaboration, nous aurions aussi la possibilité de vendre de notre eau à Romont en cas de besoin.

**Philippe Rolle :** Justement, je trouve le Gibloux très généreux en eau. J'ai cherché à savoir d'où elle venait sans jamais trouver. Je voulais également vous remercier pour tout le travail accompli durant cette législature. C'est un engagement hebdomadaire à côté de la vie professionnelle et privée. Comme le nouvel Exécutif est présent quasiment incorpore, je les remercie d'avoir accepté leur élection. Je suis étonné et surpris de voir qu'il y a encore des gens qui acceptent de faire des tâches où l'on reçoit souvent plus de flèches que d'applaudissements.

**Jean Bertschi :** Après la fusion, lorsque l'on a déménagé l'Administration à Villargiroud, nous avons créé un totem avec le logo de la Commune pour indiquer le bureau communal dans le Battoir. J'ai vu qu'il avait été retiré et non réinstallé aux abords du nouveau bâtiment. Lorsque l'on passe en voiture, on ne voit pas forcément ce qui est affiché contre le mur. Je pense qu'il faudrait le remettre.

**M. le Syndic :** Nous envisagerons une signalétique globale sur tout le nouveau site après les travaux du Battoir.

**Jean Bertschi :** Je profite d'avoir la parole pour remercier les Conseillers communaux sortants et je souhaite bon vent à la nouvelle équipe qui va se mettre en place cette semaine.

**M. le Syndic :** Avant de tourner cette page, j'aimerais simplement vous dire merci. Merci d'abord au personnel communal. Le travail n'est pas toujours visible, parfois critiqué et oui, toujours perfectible mais il est accompli avec sérieux et avec une intention claire : servir notre Commune et le bien commun. Merci aussi aux commissions, à leurs présidents et à leurs membres. Nous vous avons beaucoup sollicités, parfois bousculés. Vous avez répondu présent, avec engagement, et vous nous avez permis de porter des projets ambitieux. Merci à mes collègues du Conseil communal. Cette législature a été marquée par des départs et des arrivées. Je pense à Jessica, Francine et Jean-Pierre. À Fabrice, Steve et Lucas, présents du début à la fin. À Elise, revenue parmi nous, ainsi qu'à Christophe et Raphaël qui nous ont rejoint récemment. Nous n'avons pas toujours été d'accord et c'est normal. Mais nous avons toujours su discuter avec respect, en gardant le cap sur l'intérêt des citoyens. Et ça, ce n'est pas rien. Le rôle du Syndic n'est pas de décider seul, mais de faire fonctionner le collège, de faciliter les échanges et de faire émerger des décisions. Et ici, ces décisions ont toujours été prises ensemble. Et c'est précisément cette intelligence collective qui fait la solidité de nos décisions. Être élu de milice aujourd'hui, ce n'est pas simple. Les règles se durcissent, les attentes augmentent, tout va plus vite. Il faut tenir, décider, expliquer... et rester pragmatique. Dans ce contexte, je crois sincèrement que notre complémentarité au sein de l'Exécutif, a été une vraie force. Un merci particulier à Fabrice Berset, notre Vice-syndic, pour sa présence solide et son soutien constant. Et bien sûr, merci à vous, citoyennes et citoyens. Pour vos idées, vos remarques, vos interpellations, parfois directes mais nécessaires. C'est ça, la démocratie. Une démocratie vivante. Pour ma part, je quitte mes fonctions à la fin de cette semaine. Je rentre dans le rang, avec reconnaissance... et avec un certain attachement à ce que nous avons construit ensemble. Merci pour votre confiance et très bonne suite à vous toutes et tous.

**Fabrice Berset :** Je souhaite adresser des vifs remerciements à nos 3 collègues partants pour leur engagement sans faille et un merci particulier à notre Syndic d'avoir tenu le cap durant cette législature mouvementée mais durant laquelle nous avons toujours pu trouver des arrangements et compromis. La collaboration a été excellente du début à la fin. Comme vous l'avez constaté, nous avons pu investir massivement, tout en étant raisonnable en gardant le focus sur une situation financière stable. Par ces quelques mots, j'aimerais vous souhaiter tout de bon pour la suite et au plaisir de se recroiser !

La séance est levée à 22h00.

**Au nom du Conseil communal**

*La Secrétaire*

*Le Syndic*

*Aurore Maillard*

*Patrick Mayor*

PROVISOIRES

**Annexe** : Rapport de fin de législature 2021-2026

## BILAN DE LA LEGISLATURE 2021 – 2026

En début de législature 2021–2026, le Conseil communal a présenté un programme de législature articulé autour de quatre axes principaux :

### **Communication – Simplification – Valorisation du patrimoine – Prestations**

Au terme de cette période, le Conseil communal souhaite présenter un bilan résumé des actions réalisées.

#### **Communication**

Durant cette législature, une attention particulière a été portée à l'amélioration de la communication avec la population.

Le site internet communal a été entièrement revu et le bulletin communal modernisé afin de rendre l'information plus accessible. Les Assemblées communales ont également évolué, avec la volonté de présenter les dossiers de manière plus claire et plus vivante.

En collaboration avec les communes de la Glâne, Villorsonnens a intégré l'outil iGlâne, permettant de transmettre rapidement les informations importantes à la population.

Le Conseil communal a également introduit des moments de consultation lors des Assemblées communales afin de mieux comprendre les attentes de la population. Ces échanges ont permis de tenir compte des avis exprimés et ont contribué à l'acceptation de certains projets importants.

La communication concernant les dépassements de crédit liés à la rénovation des anciennes écoles n'a pas été suffisamment rapide. Cette expérience a toutefois permis d'améliorer nos pratiques pour les projets futurs.

Par ailleurs, un outil de gestion des séances et des tâches communales facilite aujourd'hui le suivi du travail du Conseil communal. Ces deux dernières années, une planification financière a également été élaborée avec l'appui d'un consultant afin de mieux anticiper l'évolution des finances communales.

#### **Simplification**

Le Conseil communal a poursuivi ses efforts afin de simplifier certaines démarches administratives.

Un système de paiement par carte a été introduit au guichet communal et est aujourd'hui largement utilisé. Le développement du guichet électronique permet également d'effectuer certaines démarches administratives en ligne, tout en maintenant un accueil de proximité à l'administration communale.

Ces mesures contribuent à faciliter les relations entre l'administration et la population.

## Valorisation du patrimoine

La commune a poursuivi la mise à niveau de ses infrastructures dans la continuité du travail réalisé lors des législatures précédentes.

Le projet principal a été la remise à neuf complète du réseau d'eau potable, représentant un investissement de plus de 6.7 millions de francs. Cette infrastructure fonctionne aujourd'hui à satisfaction.

Les infrastructures liées aux eaux claires et aux eaux usées ont également été améliorées et environ 1.0 million de francs a été voté en synergie avec les routes. Par ailleurs, les projets d'aménagement liés à la mobilité dans les villages ont été finalisés au stade de la mise à l'enquête.

Concernant le patrimoine immobilier communal, la rénovation des anciennes écoles de Chavannes-sous-Orsonnens, Villarsiviriaux et Villargiroud est aujourd'hui terminée. Les locaux accueillant l'administration communale et les locataires offrent désormais de bonnes conditions d'utilisation.

Les projets de l'Auberge d'Orsonnens et de l'épicerie-tea-room de Villargiroud ont également été lancés.

Le Conseil communal considère important de poursuivre des investissements ciblés permettant de renforcer durablement les infrastructures et les ressources propres de la commune.

## Prestations

Le Conseil communal a également œuvré à renforcer l'attractivité de la commune. Un objectif important a été de maintenir une fiscalité attractive, avec un taux d'impôt parmi les plus bas du district de la Glâne, tout en continuant à offrir des prestations de qualité à la population.

Une collaboration a été initiée avec les Accueils extra-scolaires de Villaz, Châtonnaye, et Torny pour proposer à nos familles 9 semaines annuelles d'accueil des enfants pendant les vacances scolaires afin de mieux concilier vie professionnelle et vie familiale.

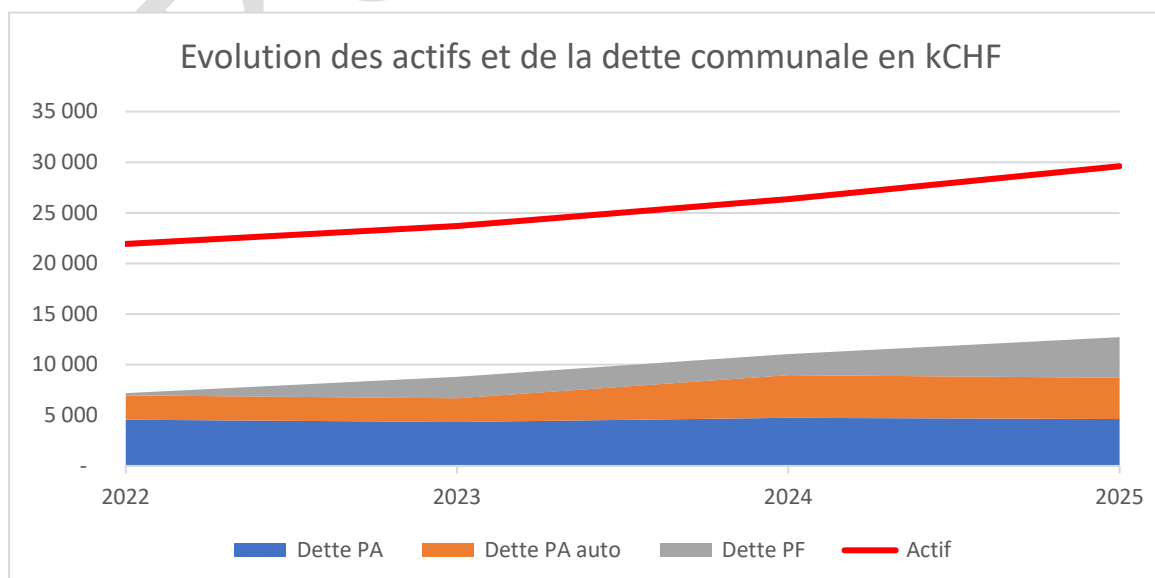
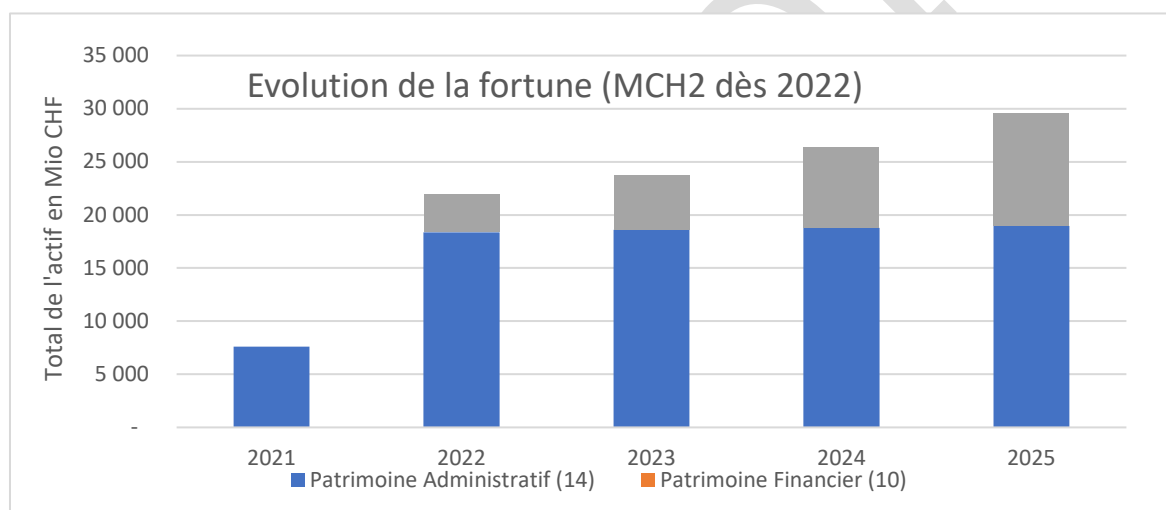
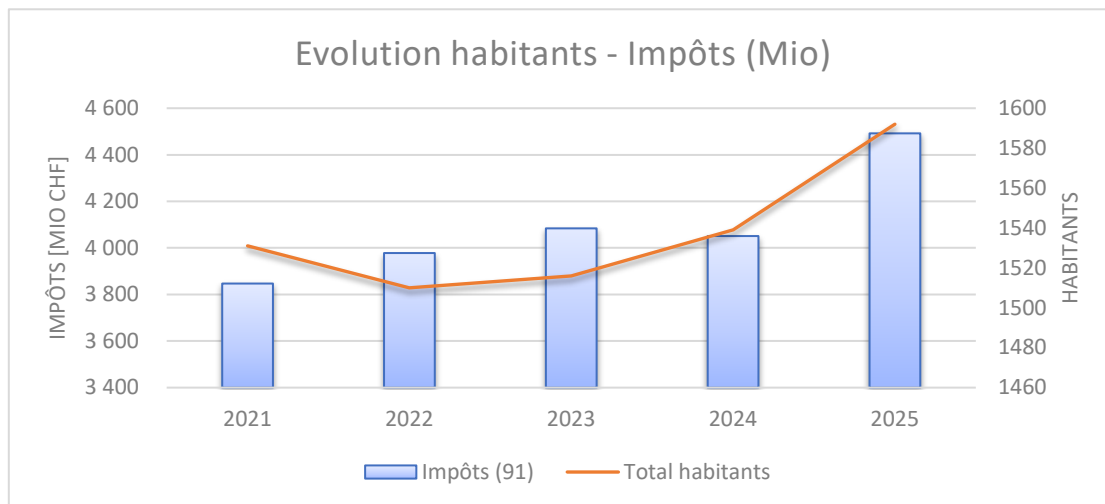
Les places de jeux ont été rénovées et les possibilités d'accueil à l'Accueil extrascolaire (AES) ont été élargies afin de répondre aux besoins des familles.

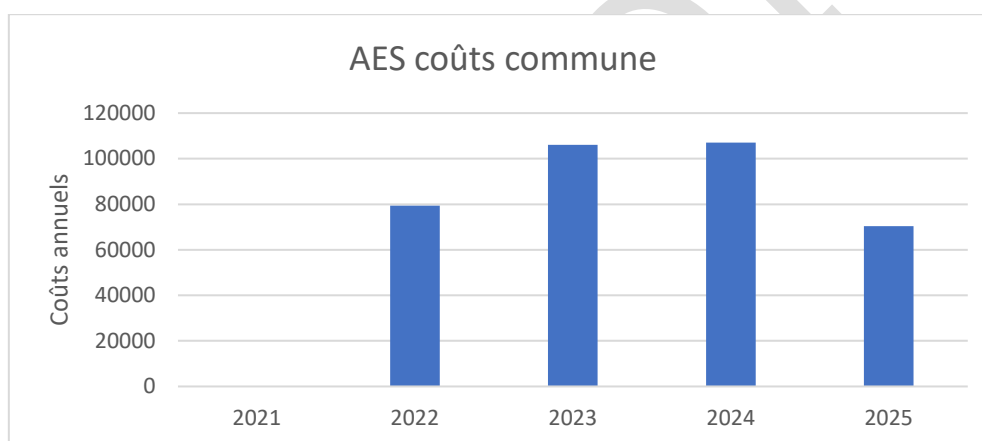
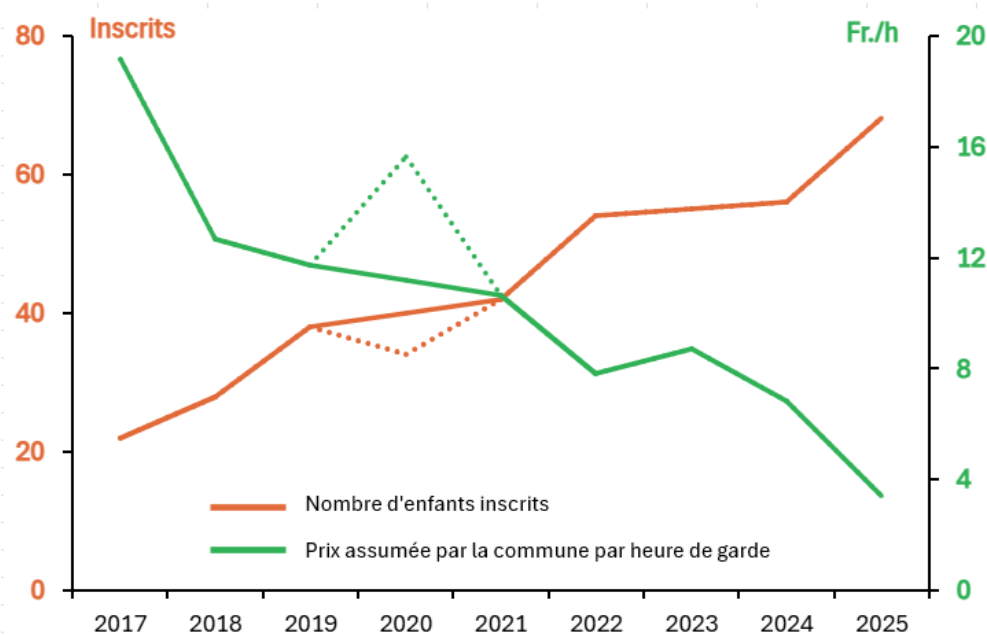
Les projets de l'Auberge d'Orsonnens et de l'épicerie de Villargiroud contribuent également à renforcer la vie locale.

Ces différentes actions permettent de préparer l'accueil des 300 à 400 nouveaux habitants attendus ces prochaines années.

## Quelques éléments chiffrés

Voici quelques éléments chiffrés ressortant des données sur ces 5 dernières années





## Conclusion

Au terme de cette législature, le Conseil communal estime avoir contribué à renforcer les bases nécessaires au développement futur de la commune.

Villorsonnens s'est également engagée activement dans les projets et structures régionales, où ses compétences sont reconnues. Cet engagement est d'autant plus important que plus de la moitié des charges communales dépendent aujourd'hui de décisions prises à ces niveaux.

Le Conseil communal remercie la population pour la confiance accordée durant cette législature.